

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

le 18 octobre 2024

INFECTIONS AUX PAPILLOMAVIRUS : RENOUVELLEMENT DE LA CAMPAGNE DE VACCINATION AUPRÈS DES ÉLÈVES DE 5ÈME DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES DES VOSGES.



L'Agence Régionale de Santé (ARS) Grand Est, en collaboration avec la région académique Grand Est, renouvelle pour l'année scolaire 2024/2025 la campagne de vaccination contre les infections à papillomavirus humains (HPV) dans les établissements scolaires. Les élèves de 5ème des Vosges, qu'ils soient inscrits dans des établissements publics ou privés, sont concernés par cette initiative de santé publique visant à prévenir jusqu'à 90 % des infections à HPV, responsables de lésions précancéreuses et de plusieurs types de cancers (col de l'utérus, vulve, vagin, anus, pénis, larynx).

Dans le département des Vosges, ce sont **48 collèges** et **3852 élèves** qui seront concernés par cette campagne.

Un effort collectif pour protéger la santé des jeunes

La campagne vise à favoriser l'accès à la vaccination pour tous les collégiens des Vosges, dans un souci de réduire les inégalités en matière de prévention des cancers liés aux papillomavirus. Cette vaccination, entièrement prise en charge par l'Assurance Maladie, est gratuite pour les familles et sans reste à charge.

Dans le département, les vaccinations seront organisées par le centre de vaccination de l'Union de Caisses de sécurité sociale - Centre de médecine préventive d'Epinal ainsi que par le centre de vaccination du Centre Hospitalier Saint Charles de Toul, en partenariat avec les établissements scolaires. Des équipes mobiles de professionnels de santé (médecins, infirmiers, sages-femmes) se rendront dans les collèges concernés à deux reprises au cours de l'année scolaire. La première dose de vaccin sera administrée entre **octobre et décembre 2024**, avec un rappel prévu entre **avril et juin 2025**.

Nouveauté 2024/2025 : consentement parental en ligne

Pour cette nouvelle campagne, les parents ont reçu un kit d'information numérique sur la vaccination contre le HPV. La participation de leur enfant repose sur une démarche volontaire. Ils ont été invités à

renseigner un formulaire d'autorisation parentale en ligne via l'Espace Numérique de Travail (ENT) des établissements avant le 1er octobre 2024.

Des résultats encourageants dans le Grand Est

Lors de la précédente campagne en 2023/2024, près de 9 000 élèves de 5ème ont été vaccinés dans la région Grand Est, contribuant à une amélioration notable de la couverture vaccinale.

À l'échelle régionale, en septembre 2023, 41 % des filles et 29 % des garçons nés en 2011 avaient reçu au moins une dose du vaccin contre les HPV, une augmentation significative par rapport aux années précédentes.

Dans les Vosges, à ce jour, 48,2 % des jeunes filles et 10,1 % des jeunes garçons bénéficient d'un schéma vaccinal complet à l'âge de 16 ans. L'objectif de cette nouvelle campagne est d'amplifier ces résultats et de protéger encore plus d'enfants contre les risques liés aux papillomavirus.

Une mobilisation régionale pour une meilleure santé publique

Les équipes de santé, en partenariat avec les établissements scolaires et les familles, continueront à se mobiliser tout au long de l'année scolaire pour sensibiliser les jeunes et leurs parents à l'importance de la vaccination HPV.

[Toutes les informations liées à cette nouvelle campagne de vaccination sont disponibles sur le site internet de l'ARS Grand Est](#)

Contact presse

ARS Grand Est : ars-grandest-presse@ars.sante.fr